

Question orale de Monsieur Daniel Senesael, Député fédéral, à Madame Annelies Verlinden, Ministre de l'Intérieur, concernant la police des chemins de fer de Tournai (55024223C)

**Daniel Senesael (PS) :**

Madame la ministre, la police des chemins de fer assure un rôle crucial dans la sécurité des passagers et de l'ensemble du réseau ferroviaire de notre pays. Pourtant, d'après des informations qui me reviennent, le bureau mis à disposition de la police des chemins de fer en gare de Tournai ne serait que rarement utilisé. C'est une gare pourtant importante dans ma région et qui a également la particularité d'être située non loin de la frontière française, qui plus est sur une ligne fort fréquentée.

Madame la ministre, pourriez-vous nous communiquer la fréquence d'utilisation de ce bureau en 2021 et en 2020 ? Quelle est l'utilisation prévue pour 2022 ainsi que vos intentions concernant la police des chemins de fer en gare de Tournai et, plus largement, en Wallonie picarde ?

Par ailleurs, la gare de Tournai voit quotidiennement des trains faire la navette entre la France et la Belgique, quelles sont les mesures mises en place ou à venir en termes de coopération policière transfrontalière ?

**Annelies Verlinden, ministre :**

Cher collègue, le local situé en gare de Tournai n'est pas opérationnellement adapté aux services de police lorsque des personnes sont interceptées. Ce local est situé au premier étage derrière des portes vitrées jouxtant des bureaux administratifs de la SNCB. Il est parfois utilisé lors des actions de police de type Medusa pour l'appui administratif.

Concrètement, il n'est pas possible d'inventorier le nombre de fois où ce local a été utilisé car chaque patrouilleur de la SPC Région Sud peut, pendant son service, prendre possession de ce local.

La question de la sécurité dans les chemins de fer est suivie de très près par tous les partenaires. La gare de Tournai est l'un des points chauds surveillés du Hainaut et la police des chemins de fer continue ses patrouilles sur l'ensemble de la province du Hainaut.

S'agissant de la coopération internationale, un certain nombre d'accords opérationnels ont été conclu entre les partenaires concernés et des actions de police belgo-belges ont été préparées. La coordination des opérations est assurée par le directeur coordonnateur administratif du Hainaut en collaboration avec la direction des opérations de police administrative. Plusieurs actions spécifiques et ciblées ont été organisées au cours des mois de juin et juillet 2021 avec la collaboration de différents services de la police fédérale, dont la SPC, le corps d'intervention et la direction de coordination et d'appui.

La SPC m'a informé que ni son équipe de police ni la SNCB ne l'avait informée d'incidents particuliers concernant le transit par train de personnes en séjour illégal entre la France et la Belgique. Néanmoins, durant 2021, des rassemblements de personnes en situation de transit sur le territoire ainsi que la présence d'individus sans domicile fixe ont généré un sentiment d'insécurité grandissant pour les usagers de la gare de Tournai.

Ces problèmes d'insécurité ont été en partie solutionnés en raison de la réalisation de travaux importants en gare qui ont rendu l'accès impossible aux infrastructures habituellement fréquentées par ces groupements durant plusieurs mois.

Avec la fin des travaux, les services de police locaux et fédéraux entendent assurer une présence policière visible et préventive sur ce terrain d'action.

**Daniel Senesael (PS) :**

Madame la ministre, je vous remercie pour vos éléments de réponse intéressants. Vous savez que mon collègue bourgmestre de Tournai, Paul-Olivier Delannois, est très attentif à la sécurité sur son territoire et à la gare de Tournai en particulier. Vous soulignez, à bon escient et à juste titre, les efforts qui sont réalisés et les résultats qui ont été obtenus. Mais, vous le soulignez également, ces résultats sont en partie obtenus à cause des travaux réalisés sur la ligne Tournai-Mouscron qui ont rendu plus difficile l'accessibilité d'un certain nombre de personnes au sein des installations de la gare de Tournai.

Je prends note, madame la ministre, que vous avez la détermination et la volonté de poursuivre les investigations en la matière afin que la sécurité au sein de la gare de Tournai soit assurée. Je me réjouis des accords qui ont déjà été conclus avec nos partenaires français en la matière. Je me permettrai de revenir vers vous avec une question écrite pour obtenir plus de détails sur ces accords.

*Het incident is gesloten.*

*L'incident est clos.*